

# Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/2938(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Règles relatives à la délivrance de certificats complémentaires attestant la non-utilisation d'antibiotiques dans la production biologique de produits animaux à des fins d'exportation	
Complétant <a href="#">2014/0100(COD)</a>	
Sujet	
3.10.09.04 Agriculture biologique	
3.70.17 Label et étiquetage écologique européen, écoconception	

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/2938(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/07445